

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

Numéro de permis

Date d'inspection

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

		20 p 0			_ a.to aop		
NANETTE NOEL 2004698					Le 22 juin 2022		
Nom de l'établissement					Numéro de	téléphone	
Les ami(e)s à Nanette			(506) 576-2580			2580	
Adresse							
5337 134 Route Cocagne NB E4R 2Z1							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Jessica Belliveau-Doiron			Inspecteur/Inspectrice				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives					limite pour conforme	Date d'attestation de la conformité	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.		24(1)(b)(ii) 22 ju			n 2022	22 juin 2022	
Commentaires : Un dossier d'enfant n'a pas l'adresse complète lacune est maintenant conforme.	e du médec	in de	famille.	L'explo	oitante a reçu	l'information. La	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : I) les formules de gestion des maladies possibles que le ministre fournit.		24(1)(l) 29 jui		n 2022			
Commentaires : L'exploitante doit remplir les formules de gestion des maladies possibles lorsqu'il y a un enfant avec une maladie.							
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : h) s'il est tenu de rapporter en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements qu'un enfant est ou peut être atteint d'une maladie, la maladie rapportée.		25(h) 29 ju			n 2022		
Commentaires : Une discussion avec l'exploitante d'afficher un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible.							
26(2) L'exploitant d'un établissement agréé exige que le parent ou le tuteur que vise le paragraphe (1) signe une déclaration indiquant qu'il a le le guide et en a compris la teneur.		26(2) 29 ju		29 jui	n 2022		
Commentaires : Un dossier d'enfant manque le consentement signé par le parent.							
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consenteme parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de service b) de permettre à l'enfant, en cas de maladie ou de vêtement se prendre une douche ou un bain ou de donner une douche ou ul'enfant.	es avant : ouillé, de n bain à	,			n 2022		
Commentaires : Un dossier d'enfant manque le consentement signé par le parent.							
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : e) de permettre l'administration de médicaments dans les cas que prévoit article 46.		27(c)	29 jui	n 2022		

Nom de l'exploitant

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité				
Commentaires : Un dossier d'enfant manque le consentement signé p	oar le parent.	1					
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avan d) de permettre l'administration de soins d'urgence à l'enfant.	nt:	29 juin 2022					
Commentaires : Un dossier d'enfant manque le consentement signé p	oar le parent.						
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avan e) de permettre que l'enfant quitte l'établissement agréé avec la perso qu'il a autorisée à cette fin.	nt:	29 juin 2022					
Commentaires : Un dossier d'enfant manque le consentement signé p	oar le parent.	le parent.					
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avan f) de permettre la participation de l'enfant à une sortie. Commentaires : Un dossier d'enfant manque le consentement signé p	it:	29 juin 2022					
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avan g) de transporter ou d'assurer le transport de l'enfant.	it:	29 juin 2022					
	Commentaires : Un dossier d'enfant manque le consentement signé par le parent.						
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avan j) de permettre la prise de photos et de vidéos de l'enfant pour qu'elles soient publiées ou qu'elles paraissent dans les médias sociaux.	at:	29 juin 2022					
Commentaires : Un dossier d'enfant manque le consentement signé p							
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avan k) d'afficher dans l'établissement agréé des photos de l'enfant prises pillustrer ses apprentissages.	nt:	29 juin 2022					
Commentaires : Un dossier d'enfant manque le consentement signé p	oar le parent.						
36(6) Le lit portatif, le matelas de sieste ou le matelas d'un lit d'enfant d'un parc pour enfant est lavable et étanche ou est couvert d'une enveloppe étanche.	ou 36(6)	06 juil. 2022					
Commentaires : Deux matelas de repos sont déchirés. Les matelas d	oivent être rempla	acés.					
Commentaires généraux							
-							
Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé le	e jeu exterieur, i	e diner et le repos	5.				
Le ratio est respecté.							
L'inspectrice a eu une discussion de rappel avec l'exploitante co la garderie.	oncernant les ra	pports d'incident e	et fermeture de				
original signé par							
Jessica Belliveau-Doiron	L	Le 22 juin 2022					
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date						
original signé par							
Nanette Noel	L	Le 22 juin 2022					
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	-					